

## Régime de frais de santé



vé d'identité bancaire (RIB)

des anciens salariés des sociétés et anciennes sociétés

de l'UES VEOLIA EAU – Générale des Eaux et des sociétés participantes aux activités sociales et culturelles communes du CSE Central de l'UES VEOLIA EAU - GdE

## **Quelques informations utiles**

Le régime Frais de Santé proposé aux anciens salariés des sociétés et anciennes sociétés de l'UES VEOLIA EAU – Générale des Eaux a été mis en place par l'APS LA NEPTUNE. Le régime est assuré auprès de VIA SANTE (filiale de l'AG2R). ACTENSE a en charge la gestion administrative du contrat

Vous trouverez ci-dessous des informations utiles pour vos démarches (remboursements, changements de coordonnées personnelles...)

N'hésitez pas à consulter le site de l'APS-La Neptune :

www.apslaneptune.fr

Vous avez des factures, des demandes de prise en charge des devis à envoyer :

- Par courrier à : AG₂R La Mondiale TSA 37001 – 59071 ROUBAIX CEDEX 01
- > Par fax au: 09 69 32 20 01
- Par courriel à : sante@ag2rlamondiale.fr

Vous changez de coordonnées bancaires

Envoyez votre nouveau RIB à L'AG2R

▶ Par courrier à : AG2R La Mondiale – TSA 37001 – 59071 ROUBAIX CEDEX 01

BNP PARIBAS

Par courriel à : sante@ag2rlamondiale.fr



# Vous avez des questions sur les garanties

Pour toute question sur les garanties, les remboursements, et pour obtenir une attestation de mutuelle, vous pouvez contacter l'AG2R:

Par téléphone au : 09 69 32 20 00

# Vous souhaitez changer votre niveau de prestations

Vous souhaitez passer du régime de base au régime amélioré ou inversement, contactez **ACTENSE** pour connaître les modalités de changement :

#### Par courriel à:

eau-siege.aps-laneptune@veolia.com et Renseignements par téléphone au : 0800 800 070



## Régime de frais de santé



des anciens salariés des sociétés et anciennes sociétés

de l'UES VEOLIA EAU – Générale des Eaux et des sociétés participantes aux activités sociales et culturelles communes du CSE Central de l'UES VEOLIA EAU - GdE

## **Quelques informations utiles**



### Changement de bénéficiaires

Vous souhaitez passer du régime Isolé vers le régime Famille ou inversement, contactez **ACTENSE** pour connaître les modalités de changement :

Par téléphone au : 0800 800 070

# Vous souhaitez <mark>résilie</mark>r

Vous pouvez résilier votre contrat après 1 an d'adhésion, moyennant un préavis de 2 mois. Avant de résilier, n'oubliez pas que le régime a la particularité d'avoir un tarif viager, c'est-à-dire que les cotisations n'augmentent pas en fonction de l'âge de l'adhérent. En cas de résiliation, pas de ré-adhésion possible.

Par téléphone au : 0800 800 070

### Vous changez d'adresse

Vous pouvez communiquer vos nouvelles coordonnées postales à **ACTENSE**:

- Par courrier à : ACTENSE Association APS
  LA NEPTUNE 42, avenue de la Grande
  Armée 75017 PARIS
- Par téléphone au : 0800 800 070
- Par courriel à :

eau-siege.aps-laneptune@veolia.com



### décès d'un adhérent

Le contrat ne prévoit pas de garantie Frais d'obsèques, mais il convient d'adresser à ACTENSE une copie de l'acte de décès :

#### Par courriel à:

eau-siege.aps-laneptune@veolia.com

#### Par courrier à:

ACTENSE – Association APS LA NEPTUNE – 42, avenue de la Grande Armée – 75017 PARIS

ACTENSE se chargera de prévenir l'assureur pour mettre le contrat à jour.